

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1540 Société : AS 7857

Actif Pensionné(*g*) Autre :

Nom & Prénom : CHERRAT EL HOUSSINE

Date de naissance : 01 01 1939

Adresse : 1 Rue AZEMA OASIS casablanca

Tél. 0661664534 0522280273 Total des frais engagés : 9465,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur SLIMANI Salah-Eddine
Cardiologue
Place de la Victoire, N° 8 App. 26
5ème Etage, Av de Khouribga
Casablanca - Tel : 05 22 44 43 23

Date de consultation : 10 AVR. 2023

Nom et prénom du malade : CHERRAT EL HOUSSINE Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection Cardiaque

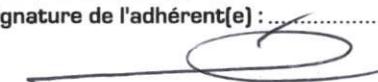
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 19 AVR. 2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10 AVR. 2023			C2 + ECG = 250,00 DH	Docteur M. A. N. Y. Eddine Cardiologue place de la victoire, N° 8 Apt 13 5 ^e Etage - Casablanca - Tel. 06 22 43 23

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ELERRADA 01, Bd Abderrahmane Bourguiba Oasis - CASABLANCA Tel: 09.84.49.99.05.18	10/04/2023	696,50

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

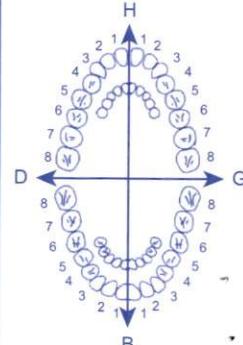
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				
MONTANTS DES SOINS				
DEBUT D'EXECUTION				
FIN D'EXECUTION				
COEFFICIENT DES TRAVAUX				
MONTANTS DES SOINS				
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				

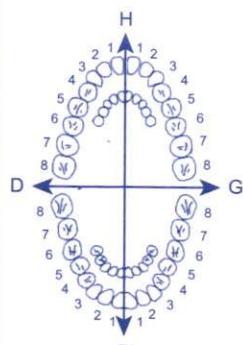
ODF PROTHESES DENTAIRES

H	G	B	D
25533412	21433552		
00000000	00000000		
00000000	00000000		
35533411	11433553		

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	G	B	D
25533412	21433552		
00000000	00000000		
00000000	00000000		
35533411	11433553		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Salah-Eddine SLIMANI
Cardiologue

الدكتور طلح الدين سليماني

Diplômé de la Faculté de Médecine de Reims
 Echodoppler
 C.E.S. de Biologie - Médecine du Sport
 D.E.A. d'Oxyologie Médecine d'urgence
 Ancien Attaché des Hôpitaux de Reims et de Charleville



اختصاصي في أمراض القلب و الشرايين

خريج كلية الطب برامس

الفحص بالأمواج فوق الصوتية

اختصاصي في طب الرياضة وطب المستعجلات

ملحق سابق بمستشفيات رامس وشارل فيليب

**NOUVEAU NUMÉRO
 DE TÉLÉPHONE**

Casablanca, le 10 AVR. 2023

الدار البيضاء، في

06 20 14 65 40

M: CHEZNA et HOUSSINE.

$$53.90 \times 3 = 161.70$$

- ① Bisacor 2 $89.70 \times 2 = 179.40$ متر.
- ② Cordeine $56.80 \times 5 = 284.00$ متر.
- ③ Anseine $23.80 \times 3 = 71.40$ متر.
- ④ Mox 2 160 متر.

Traitements pour trois mois

PHARMACIE JERRADA
 61, Bd Abderrahim Bouabid
 Oasis - CASABLANCA
 Tél.: 29.54.49 / 99.05.18

Doctor SLIMANI Salah-Eddine
 Cardiologue
 Place de la Victoire, N° 8, Appt 26
 5^e Etage, Av de Khouribga
 Casablanca - Tel.: 05 22 44 43 23

TSVP

PPU 23DH80
EXP 12/2024
LOT 23009 4

PPU 23DH80
EXP 12/2024
LOT 23009 4

PPU 23DH80
EXP 12/2024
LOT 23009 4

ALDACTONE 50® mg

P.P.V: 56,80 DH



6 118001 170029

ALDACTONE 50® mg

P.P.V: 56,80 DH



6 118001 170029

ALDACTONE 50® mg

P.P.V: 56,80 DH



6 118001 170029

ALDACTONE 50® mg

P.P.V: 56,80 DH



6 118001 170029

PER 08/25

LIBRA EQUIS

PER 08/25

LIBRA EQUIS

Y
89,00

Y
89,00

II
53,90

Y
53,90